



communiqué

N°:
No.: 181

Le 2 décembre 1985

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR REND PUBLIC LE DOCUMENT
"LES EXPORTATEURS CANADIENS ET LE COMMERCE DE COMPENSATION"

L'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, a rendu public aujourd'hui un document intitulé "Les exportateurs canadiens et le commerce de compensation".

Le ministre a fait observer que l'on évaluait à environ 600 millions \$, l'an dernier, le chiffre des exportations canadiennes impliquant du commerce de compensation. Bien que cela représente seulement 0,5 % des exportations totales du Canada, il est important de noter que ce commerce touchait un groupe clé de secteurs industriels canadiens qui sont principalement responsables de nos exportations de biens d'équipement et de services, notamment dans les domaines suivants:

- transports (aérien, ferroviaire et urbain);
- télécommunications, défense et autres produits de technologie de pointe;
- ressources et énergie: matériel d'extraction, de transformation et de production;
- matériel agricole et d'exploitation forestière;
- services d'ingénierie et d'experts-conseils.

Les exportateurs canadiens dans ces domaines et dans d'autres secteurs devraient être mieux préparés à aborder les exigences de la compensation, a dit le ministre, et cette publication devrait les y aider.

Le document renseigne en particulier sur les perspectives mondiales et canadiennes de développement du commerce de compensation; il indique aux exportateurs les moyens de mieux faire face aux exigences de la compensation;